

# Préfecture des Côtes d'Armor

## DILCRAH – Appel à projets 2023-2024

La DILCRAH lance, de nouveau, cette année, un **appel à projets local**, « **Contre le racisme, l'antisémitisme, les discriminations liées à l'origine et la haine anti-LGBT+** ».

Cet appel à projets vise à déployer sur les territoires les 2 plans nationaux, 2023-2026 :

- "lutte contre le racisme et l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine"
- "Actions pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+"

**Le dépôt des candidatures est ouvert et sera clos le 1er décembre 2023.**

**L'appel à projet (annexe 1)** précise les modalités de ce dispositif (calendrier, dossier de candidature, modalités d'instructions).

Vous êtes invités à adresser votre **CERFA (annexes 2 et 3) de demande de subvention, en priorité** par mail, [pref-dilcrah@cotes-darmor.gouv.fr](mailto:pref-dilcrah@cotes-darmor.gouv.fr) ou par voie postale à l'adresse suivante :

Préfecture des Côtes d'Armor  
Direction des sécurités - BSI  
Place du général de Gaulle  
22023 SAINT BRIEUC cedex 1

## Port du Bleuet de France lors des cérémonies officielles

Vous trouverez en **annexe 4** la **circulaire** relative au **port du Bleuet de France** lors des cérémonies officielles.